

01.36 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la ministre, vous avez déclaré qu'un migrant pouvant bénéficier d'une aide sociale dans un autre pays pouvait être renvoyé légalement. Je vous informe de la décision prise en 2011 par la Cour européenne des droits de l'homme, qui avait condamné la Belgique pour le renvoi d'une personne en Grèce. Elle avait estimé que le migrant en question, vu l'état du pays et de son système d'asile, ne pouvait pas jouir de son droit. Nous risquons d'écoper d'une condamnation similaire, étant donné la surpopulation de migrants en Grèce. Je tiens donc à vous alerter sur ce point.

Ensuite, je partage l'inquiétude de mon collègue à propos du *pushback*. Vous nous expliquez que vous êtes ici depuis 10 h – et j'en conviens. Ce midi, la BBC a diffusé une vidéo très claire où l'on voit non seulement des gardes-côtés grecs tirer sur un bateau de migrants, mais aussi essayer...

Dites-moi, madame la ministre!

01.37 Maggie De Block, ministre: Mais cela ne concerne pas les Grecs, vous ai-je dit. Vous n'écoutez pas!

01.38 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Je ne vois pas en quoi cela ne les concerne pas.

01.39 Maggie De Block, ministre: Vous êtes en train de parler des Grecs.

01.40 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Non, mais je pense que tout le monde a apporté des éléments. Demain, vous participerez à une réunion à ce sujet. Je ne parle pas uniquement des Grecs.

Mais parlons d'eux, justement! S'agissant de notre présent débat, j'estime que nous pourrions prendre dès aujourd'hui une décision judicieuse, courageuse et opportune, en suspendant les renvois de Dublin vers la Grèce pour soutenir le peuple grec et son gouvernement, le temps que la situation locale se calme. La Suisse a déjà pris une telle décision. Il serait intéressant de prendre cette mesure à l'heure actuelle.

J'ai parlé des Grecs...

01.41 Minister **Maggie De Block**: Wij sturen die mensen niet terug. Wij zeggen dat ze geen opvang krijgen, maar we sturen ze niet terug. Er zijn geen Dublinoverdrachten met hen, dus wij sturen ze niet terug.

01.42 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je ne m'exprimais pas au sujet de votre décision, mais de manière générale. La Suisse avait déjà décidé de ne plus renvoyer de personnes "dublinées" en Grèce. Au-delà de la question de l'accueil, c'est une mesure que vous pourriez prendre maintenant: c'est-à-dire que vous décideriez de ne pas renvoyer en Grèce des personnes migrantes qui y sont déjà enregistrées, de sorte qu'elles puissent introduire leur demande d'asile ici.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Question de **Simon Moutquin** à **Maggie De Block** (Affaires sociales, Santé publique, Asile et Migration) sur "L'accès des parlementaires aux rapports annuels de l'Office des étrangers et des centres fermés" (55002363C)

02 Vraag van **Simon Moutquin** aan **Maggie De Block** (Sociale Zaken, Volksgezondheid, Asiel en Migratie) over "De toegang tot de jaarverslagen van de DVZ en van de gesloten centra voor de parlementsleden" (55002363C)

02.01 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la ministre, depuis plusieurs mois, je cherche à obtenir les rapports d'activités annuels des centres fermés. Il me paraît, en effet, essentiel que les parlementaires puissent avoir accès à ce type de documents afin de pouvoir contrôler l'impact de la politique menée en matière de centres fermés.

Je me suis adressé plusieurs fois aux directeurs des centres, qui m'ont répondu soit ne pas pouvoir me donner ces documents, soit ne pas en disposer. Il est particulièrement regrettable que des élus ayant pour mission de contrôler le gouvernement ne puissent consulter ces documents essentiels afin que puisse se tenir un débat parlementaire en toute connaissance de cause.

Madame la ministre, pour quelles raisons la publication de ces rapports est-elle impossible? Seriez-vous en faveur d'une publication plus large et systématique de ces rapports?

02.02 Maggie De Block, ministre: Monsieur Moutquin, je ne suis pas favorable à la publication des documents internes. L'Office des étrangers publie, quant à lui, sur son site un rapport annuel contenant des statistiques validées concernant les centres fermés. L'Office m'a, entre-temps, informée que le rapport annuel des centres fermés vous avait été transmis le 19 décembre.

Comme vous les avez, vous pouvez, en votre qualité de député, toujours visiter les centres fermés. Ils vous sont tous ouverts.

02.03 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Je pense que vous savez très bien que je vais souvent les visiter. Merci de cet accueil. Je crois cependant me souvenir – à vérifier – que dans la loi, il est stipulé que chaque centre fermé doit établir un rapport annuel, qui n'est pas spécialement directement lié aux statistiques de l'Office des étrangers. Vous n'êtes pas favorable à la publication de ces rapports annuels par centre fermé, mais confirmez-vous être favorable à l'obtention par les députés de ces rapports annuels par centre fermé, sans les diffuser?

02.04 Maggie De Block, ministre: Le rapport de l'Office des étrangers est le rapport officiel.

02.05 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Mais normalement, chaque centre fermé a un rapport.

02.06 Maggie De Block, ministre: Oui, mais parfois ils comportent des erreurs.

02.07 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Je suis d'accord avec vous. C'est pour cela que je les demande.

02.08 Maggie De Block, ministre: Il faut avoir des chiffres corrects et c'est le rapport réalisé par l'Office qui est à votre disposition. Certes, il faut contrôler. On trouve encore des doubles comptes. Ce n'est pas facile.

02.09 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Je prends un exemple. J'ai eu accès au rapport du centre de Vottem, qui mentionnait notamment des problèmes en termes de manque de personnel spécialisé en matière de santé mentale. Il est très intéressant pour nous, parlementaires, de pouvoir pointer de telles questions pour pouvoir en discuter avec vous. Au-delà des chiffres, ces rapports par centre fermé font état de réalités qui peuvent s'avérer intéressantes. Mais j'entends votre réponse et je passerai par l'Office des étrangers pour obtenir de plus amples informations.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

De **voorzitter**: Vraag nr. 55002395C van de heer Van Langenhove is ingetrokken.

03 Question de Sophie Rohonyi à Maggie De Block (Affaires sociales, Santé publique, Asile

et Migration) sur "L'expulsion de familles d'origine étrangère parfaitement intégrées en Belgique" (55002406C)

03 Vraag van Sophie Rohonyi aan Maggie De Block (Sociale Zaken, Volksgezondheid, Asiel en Migratie) over "Het uitwijzen van gezinnen van buitenlandse origine die perfect geïntegreerd zijn in België" (55002406C)

03.01 Sophie Rohonyi (DéFI): Monsieur le président, madame la ministre, juste avant les vacances de Noël, j'ai été interpellée à l'issue de mon conseil communal à Rhode-Saint-Genèse par le représentant d'une famille brésilienne menacée d'expulsion. Cette famille vit en Belgique depuis onze ans. Leurs trois enfants sont nés en Belgique et parlent couramment les deux langues nationales. Les parents parlent le français et ont, tous deux, un travail fixe.

Le 9 décembre 2019, à 06 h 00, la police a arrêté la famille et l'a transférée vers une des maisons de retour de Zulte, dans l'attente de son expulsion vers le Brésil. Il en découle que les parents ne peuvent plus assumer leurs obligations professionnelles et que les enfants ne vont plus à l'école. Entre-temps, l'état de santé de la maman s'est aggravé de manière telle que leur expulsion est temporairement suspendue. Mais ce n'est que temporaire.

Madame la ministre, la situation de cette famille est en fait exemplative de ce que vivent des centaines d'autres familles dans notre pays qui, chaque année, se voient menacées d'expulsion vers un pays avec lequel elles n'ont pas ou plus aucun lien, contrairement à la Belgique où elles sont parfaitement intégrées.

Ceci n'est à mon sens pas acceptable et m'appelle à vous poser les questions suivantes. Considérez-vous que ces familles doivent nécessairement être privées de logement, de travail et d'école pendant l'examen de leur procédure d'expulsion, a fortiori lorsque l'arrestation est contestée en justice comme c'était le cas voici quelques semaines encore? Ne serait-il pas temps d'évaluer nos politiques d'éloignement et d'expulsion, en particulier en ce qui concerne des familles parfaitement intégrées en Belgique? Combien de familles ont-elles ainsi été expulsées ou menacées d'expulsion ces dernières années? Pour quel motif et au bout de combien d'années de résidence en Belgique? N'est-il également pas temps de clarifier, dans la loi de 1980, les critères donnant lieu à régularisation? Le bon sens et la sécurité juridique voudraient que, parmi ces critères, figurent à tout